

JEAN GODARD

6, rue Gaston Turpin – Nantes
Retraité de la SNCF
Secrétaire Général de l'Association Nantaise

Madame Jeanne Le Pelletier

Première adjointe au Maire
Chargée du Commerce et de l'Environnement

Lieu et date de la réunion : Espace 44, le 17 mars 2007

Responsable de la réunion : M. Louis Léger, Président de l'Association Nantaise

Objectif de la réunion : dresser le bilan des activités lancées par la ville en faveur du Commerce et de l'Environnement

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Nantes, le 28 mars 2007

Étaient présents : Mme Ferrand, M. Duchêne, M. Duchêne fils, M. Léger et moi-même. Cette réunion nous a permis d'aborder des points positifs et négatifs dans cinq domaines économiques et sociaux concernant la ville de Nantes :

- la circulation
- le patrimoine historique et architectural
- l'environnement sonore
- le commerce
- le tourisme

Nous nous sommes d'abord réjouis que le développement des moyens de transport en commun permette désormais aux Nantais d'aller à peu près partout sans voiture et que des pistes cyclables facilitent la circulation entre l'université et le centre-ville. Les plus jeunes d'entre nous se sont félicités par ailleurs de l'initiative éléphanterque de la mairie. Voilà pour les points positifs.

Malheureusement, les soucis ne manquent pas !

En ce qui concerne la circulation urbaine, j'ai constaté que la percée de la nouvelle ligne de tramway s'était faite au détriment du patrimoine historique et architectural de notre belle ville.

De son côté, Mme Ferrand a regretté qu'aucune décision sérieuse n'ait été prise pour le bruit de la papeterie. Le nouveau directeur de cette entreprise conteste l'étude qui a été faite et refuse d'acheter une nouvelle machine. Nous le déplorons vivement !

Mais que dire des difficultés que rencontrent les commerçants de la zone Sud de Nantes ! M. Duchêne a suggéré d'augmenter les places de stationnement et de créer un nouveau parking en centre-ville, pour arrêter la baisse importante de clientèle. L'argent pour réaliser ces travaux ne devraient pas manquer si j'en juge par ce que va coûter au contribuable la compagnie Royal de Luxe. 2 millions d'euros pour un éléphant en bois, c'est royal, en effet ! En plus pour une bête qui remue une poussière infernale, qui pue le gazoil et qui crie comme tous les mastodontes réunis du maharadjah de Rajpipla ! Cependant M. Duchêne fils nous a fait observer que cela va attirer des touristes du monde entier...

En résumé, les membres de l'Association Nantaise espèrent que la mairie de Nantes va cesser de jeter l'argent du contribuable par les fenêtres et qu'elle va apporter le plus vite possible une solution à des problèmes qui durent depuis trop longtemps.